L'enquête indépendante menée depuis 2001 par Annie Lobé

Journaliste d'investigation scientifique

Vidéos : Le portable dans la* poche** (à voir si vous êtes enceinte et mettez votre portable dans votre sac, près du ventre, ou, si vous avez un enfant en bas âge, dans votre sac accroché à la poussette, près de sa tête), ***L'ordinateur sur les genoux, Champs magnétiques des ampoules basse consommation…, en ce moment sur le site :

santepublique-editions.fr

Ce que les médias ne disent pas, vous le trouverez dans les livres d'Annie Lobé :

- **Téléphone portable : comment se protéger**
  Préface de Robert Masson (ISBN 2-916653-01-5)
- **Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?** **(Livre audio préfacé par le Dr Geneviève Barbier)**
- **La fée électricité** **Pourquoi et comment éliminer la pollution électrique chez soi** (ISBN 978-2-9166-5302-0)

disponibles après l'exposé-débat, ainsi que les autres publications de l'auteur

SantéPublique éditions
20, avenue de Stalingrad, 94260 Fresnes
SARL • RCS CRÉTEIL 490 228 384

Pensez à transmettre cette information aux personnes intéressées ou concernées dans votre entourage.

Comment refuser le compteur Linky chez vous

Samedi 24 juin

à 19 h

Avec Annie Lobé
Journaliste scientifique

Exposé-débat
avec dîner à la crêperie bio
Armoric-Saveurs
95, rue de Saussure
75017 PARIS

Métro Wagram, Villiers ou Malesherbes (ligne 3)
Bus 31 ou 53 (arrêt Pont Cardinet)
Gare SNCF Pont Cardinet

Réservation souhaitée : 01 40 53 93 47

L'enquête indépendante menée depuis 2001 par Annie Lobé

Journaliste d'investigation scientifique

Vidéos : Le portable dans la* poche** (à voir si vous êtes enceinte et mettez votre portable dans votre sac, près du ventre, ou, si vous avez un enfant en bas âge, dans votre sac accroché à la poussette, près de sa tête), ***L'ordinateur sur les genoux, Champs magnétiques des ampoules basse consommation…, en ce moment sur le site :

santepublique-editions.fr

Ce que les médias ne disent pas, vous le trouverez dans les livres d'Annie Lobé :

- **Téléphone portable : comment se protéger**
  Préface de Robert Masson (ISBN 2-916653-01-5)
- **Les jeunes et le portable : Alzheimer à 35 ans ?** **(Livre audio préfacé par le Dr Geneviève Barbier)**
- **La fée électricité** **Pourquoi et comment éliminer la pollution électrique chez soi** (ISBN 978-2-9166-5302-0)

disponibles après l'exposé-débat, ainsi que les autres publications de l'auteur

SantéPublique éditions
20, avenue de Stalingrad, 94260 Fresnes
SARL • RCS CRÉTEIL 490 228 384

Pensez à transmettre cette information aux personnes intéressées ou concernées dans votre entourage.

Comment refuser le compteur Linky chez vous

Samedi 24 juin

à 19 h

Avec Annie Lobé
Journaliste scientifique

Exposé-débat
avec dîner à la crêperie bio
Armoric-Saveurs
95, rue de Saussure
75017 PARIS

Métro Wagram, Villiers ou Malesherbes (ligne 3)
Bus 31 ou 53 (arrêt Pont Cardinet)
Gare SNCF Pont Cardinet

Réservation souhaitée : 01 40 53 93 47

Comment refuser le compteur Linky chez vous

Linky est un nouveau compteur électrique qui injecte en permanence dans les circuits des radiofréquences CPL (Courant porteur en ligne) de 63-95 kilohertz se superposant au 50 hertz de l'électricité.

Linky provoque des incendies : ERDF, filiale à 100 % d'EDF, l'a reconnu le 16 janvier 2016 sur RMC, mais elle le déploie actuellement partout en France via des sous-traitants ayant recruté des poseurs qui ne sont même pas des électriciens.

Linky provoque des pannes à répétition : ordinateurs, télévisions, thermostats de chauffage, matériel professionnel, ainsi que des coupures générales inexpliquées.

Depuis le 31 mai 2011, les radiofréquences sont officiellement reconnues comme « potentiellement cancérigènes », par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS.

Linky transmet toutes les dix minutes nos données de consommation, qu'ENEDIS (ex-ERDF) prévoit de vendre : son président a déclaré être « un opérateur de Big Data ».

Linky est facile à pirater : hackers et cyber-terroristes pourront, à distance, surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé et prolongé.

Linky coûte cher (200 à 300 euros par compteur, répercutés sur nos factures *via* l'augmentation des taxes) et devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Or, selon les directives européennes, ce compteur ne doit être déployé que si cela est "financièrement raisonnable".

Plus de 360 communes ont déjà délibéré pour refuser le Linky.

Exposé et débat animé par la journaliste scientifique indépendante **Annie Lobé.**

Pour en savoir plus sur le Linky : www.santepublique-editions.fr

Comment refuser le compteur Linky chez vous

Linky est un nouveau compteur électrique qui injecte en permanence dans les circuits des radiofréquences CPL (Courant porteur en ligne) de 63-95 kilohertz se superposant au 50 hertz de l'électricité.

Linky provoque des incendies : ERDF, filiale à 100 % d'EDF, l'a reconnu le 16 janvier 2016 sur RMC, mais elle le déploie actuellement partout en France via des sous-traitants ayant recruté des poseurs qui ne sont même pas des électriciens.

Linky provoque des pannes à répétition : ordinateurs, télévisions, thermostats de chauffage, matériel professionnel, ainsi que des coupures générales inexpliquées.

Depuis le 31 mai 2011, les radiofréquences sont officiellement reconnues comme « potentiellement cancérigènes », par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS.

Linky transmet toutes les dix minutes nos données de consommation, qu'ENEDIS (ex-ERDF) prévoit de vendre : son président a déclaré être « un opérateur de Big Data ».

Linky est facile à pirater : hackers et cyber-terroristes pourront, à distance, surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé et prolongé.

Linky coûte cher (200 à 300 euros par compteur, répercutés sur nos factures *via* l'augmentation des taxes) et devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Or, selon les directives européennes, ce compteur ne doit être déployé que si cela est "financièrement raisonnable".

Plus de 360 communes ont déjà délibéré pour refuser le Linky.

Exposé et débat animé par la journaliste scientifique indépendante **Annie Lobé.**

Pour en savoir plus sur le Linky : www.santepublique-editions.fr